

INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE



Année 2021

Période de référence du 01/01 au 31/12

Tranche d'effectifs : 50 à 250 collaborateurs

Nombre de salariés pris en compte : 186

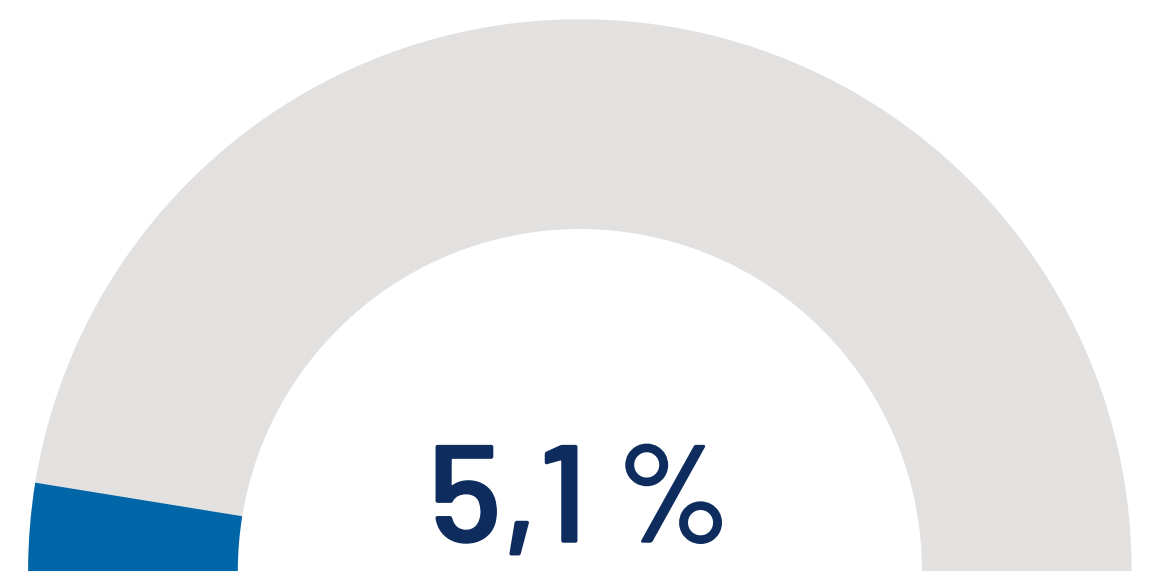
Résultat total

81/100

Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes

Notre résultat final est de 5.12%
écart favorable aux hommes

Note obtenue 34/40



Indicateur écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes

Résultat en nombre équivalent de salariés est de 1.39
écart favorable aux femmes

Note obtenue : 35/35

Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté par les 10 plus hautes rémunérations

Notre résultat final est de 0
les hommes sont sur-représentés

Note obtenue 0/10

